Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260403-DEL222026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Exprimés : 15

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 30 mars 2026.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice.
Secrétaire : M. Rodolphe BIELINSKI.

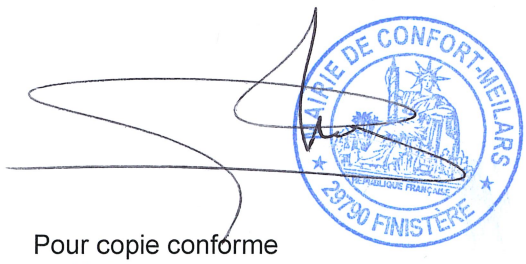
N°2026/022 - Création et composition de la Commission de contrôle des listes électorales

Chaque commune a une commission de contrôle pour :
- statuer sur les recours administratifs préalables aux recours contentieux formés par l'électeur intéressé contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire,
- contrôler la régularité de la liste électorale.

La commission est nommée par le Préfet du Département : elle est composée par un conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le Préfet, un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Le conseiller municipal appelé à siéger ne pouvant être le maire, ni les adjoints titulaires d'une délégation est pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, ou à défaut le plus jeune conseiller municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **DÉSIGNE** comme membre titulaire : Mathilde GOULM
- **DÉSIGNE** comme membre suppléant : Samuel PERENNOU.



Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU